

■ Que se passe-t-il à réception de votre (ou de vos) impayé(s) à l'international ?

Vous avez un impayé à recouvrer en France ou dans un autre pays du monde * ?

- Les services d'Europe Recouvrement interviennent immédiatement auprès de votre débiteur en français, en anglais, en espagnol, en allemand ou en italien.
- Parallèlement à cette intervention auprès du débiteur, les gestionnaires d'Europe Recouvrement prennent immédiatement contact avec leurs correspondants habituels en France ou dans le pays concerné afin de connaître la situation financière réelle du débiteur.
- Les gestionnaires d'Europe Recouvrement interviennent immédiatement tant par voie amiable que judiciaire. Dans un bref délai (30 jours environ ou plus rapidement dans certains cas) vous êtes informé des effets et résultats des actions.
- Sans réponse du débiteur et selon l'opportunité, les gestionnaires d'Europe Recouvrement transmettent le dossier au correspondant du pays concerné. Ils prennent avec lui et - en accord avec vous - toutes les dispositions imposées par la situation. (Exemples : Le montant de la créance justifie une procédure judiciaire dans le pays du débiteur, une négociation etc...) Dans tous les cas Europe Recouvrement ne vous fera pas perdre de temps.

* La zone Internationale comprend tous les pays d'Europe, les autres pays du Monde et les DOM-TOM

■ Quels sont les effets et résultats des actions engagées ?

Les interventions répétées des gestionnaires d'Europe Recouvrement - et de ses correspondants en France et à l'International - entraînent obligatoirement un résultat :

Le paiement rapide de la somme due → C'est l'objectif principal d'Europe Recouvrement

La mise en place et le suivi d'un plan de paiement

La négociation d'une créance contestée

La fourniture d'un certificat d'irrecouvrabilité en cas de non paiement

www.europe-recouvrement.com

Activité régie par le décret 96.1112 du 18.12.1996



International Association
of Commercial Collectors, Inc.



American Collectors
Association



League International
for Creditors



Credit Services
Association



Syndicat des Agences de
recouvrement en France



Association of Collector
Credit Agencies in Italy

■ Quelle est la valeur ajoutée d'Europe Recouvrement à l'international ?

- Europe Recouvrement qui existe depuis 1970, a tissé en France et dans le Monde entier un réseau de 600 correspondants expérimentés, qui échangent régulièrement des informations et des dossiers.
- Europe Recouvrement est membre agréé des plus importantes organisations de recouvrement qui existent dans le Monde. Ainsi la société adhère à la LIC, IACC, ACA, pour ce qui concerne les institutions internationales. Elle est également membre de CSA en Grande Bretagne et de l'Unirec en Italie. Europe Recouvrement est membre de l' ANCR en France.
- Europe Recouvrement, dirigée par des juristes spécialisés, est composée de gestionnaires expérimentés en recouvrement international qui interviennent en 5 langues.
- Les services de recouvrement et de renseignements commerciaux d'Europe Recouvrement sont certifiés à la norme Qualité ISO 9001 (AFAQ).
- Europe Recouvrement dispose de nombreuses références en France et à l'international tant dans les entreprises que dans le monde bancaire (CREDIT AGRICOLE, BARCLAYCARD, EGG)

■ Quels sont les conditions tarifaires ?

Dans les 2 hypothèses :

- Votre impayé est à recouvrer en France ?
- Votre impayé est à recouvrer dans un autre pays du monde ?

Dans tous les cas, la rémunération d'Europe Recouvrement repose sur le principe :

PAS DE SUCCES, PAS D'HONORAIRE

Les honoraires sont constitués par un pourcentage dégressif. Des offres tarifaires promotionnelles sont régulièrement mis en place par le service commercial. Pour tous renseignements complémentaires par téléphone : +33 (0) 142 894 981 ou par e-mail : mail@europe-recouvrement.com.

www.europe-recouvrement.com

Activité régie par le décret 96.1112 du 18.12.1996